

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**

Délibération n°64/2021

Nomenclature ACTE :  
*7.1 Décisions budgétaires*

L'an deux mil vingt et un, le 13 décembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

**Etaient présents :** Stéphanie CUSIN-PANIT, Nicole BUVIN, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Nicolas CHEVALLIER, Emilie BERGONHE, Damien LESPINASSE, Christian FOURNET, Cheyenne GREAULT et Josette DOURBIAS.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	10	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

**Pouvoirs :** Nicolas CHEVALLIER à Yolande PASQUET  
André EMMENDOERFFER à Stéphanie CUSIN-PANIT  
Olivier PERRIER à Stéphanie CUSIN-PANIT  
Gilles JACQUET à Cheyenne GREAULT  
Philippe PERCHE à Emilie BERGONHE

Date de la convocation :  
7 décembre 2021

**Secrétaire de séance :** Nicole BUVIN

Date d'affichage :

**MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA  
DELIBERATION N°50/2021 DU 4 OCTOBRE 2021 RELATIVE A  
L'ACQUISITION D'UN GODET A GRAPPIN**

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture le :

Vu la délibération n°50/2021 concernant l'achat d'une benne à grappin pour un montant de 2 300 € HT soit 2 760,00 € TTC comprenant la reprise du godet actuel pour 1000,00 € HT soit 1 200,00 € TTC.

Considérant que la reprise de l'ancien godet (1 000,00 € HT) est à déduire des 2 300,00 € pour l'obtention du fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais.

Madame le Maire propose à l'assemblée de modifier le plan de financement comme suit :

Plan de financement :

Montant total HT : 2 300,00 € - 1000,00 € = 1 300,00 €

Origines	Recettes	%
Communauté de Communes du Pays de Tronçais (fonds de concours)	507,00 €	39
Total autofinancement	1 403,00 €	61
<b>TOTAL GENERAL HT</b>	<b>2 300,00 €</b>	<b>100</b>

Pour extrait certifié conforme,  
Hérison, le 21 décembre 2021

Le Maire,  
S. CUSIN-PANIT

